

NOMENCLATURE COMPTABLE DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE ASSOCIÉ À L'ÉTAT PAR CONTRAT



ÉDITION 2025

SOMMAIRE

Introduction :

Obligation de se conformer au règlement ANC 2022-06

Obligation de tenir une comptabilité d'engagement

1 - Nomenclature comptable de l'Enseignement Catholique associé à l'État par contrat, avec :

Les comptes spécifiques à l'agricole

Les comptes spécifiques à l'apprentissage

Les comptes spécifiques à la formation professionnelle continue

2 - Les états financiers et l'annexe

Bilan

Compte de résultat

Rappel des principales informations devant figurer dans l'annexe /
informations de gestion ne devant pas figurer dans l'annexe

3 - Ratios et Indicateurs clés

Capacité d'Autofinancement (CAF)

Fonds de roulement (FdR)

Coût net de personnel après retraitement

Coût des locaux et des équipements

Amortissement du Long Terme (AMLT)

4 - Tableau indicatif des durées et taux d'amortissement

5 - La comptabilité analytique

Cette nomenclature comptable respecte les dispositions du plan comptable général (PCG) ainsi que la réglementation comptable spécifique aux associations et fondations. Des spécificités complémentaires, liées au secteur de l'enseignement privé sous contrat, respectueuses de la réglementation comptable générale et associative, permettent de présenter une nomenclature adaptée, tant aux établissements d'enseignement général et technique qu'aux établissements agricoles, aux Centres de Formation d'Apprentis (CFA) et aux Centres de Formation Professionnelle (CFP).

Cette nomenclature comptable est établie à partir du plan de comptes **des règlements ANC 2022-06** modifiant le règlement ANC 2014-03 relatif au plan comptable général, et **ANC 2023-03** modifiant le règlement ANC 2018-06, relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Retrouver les **modèles de comptes annuels** dans la documentation Isidoor

- le bilan
- le compte de résultat
- l'annexe

Date de première mise en application dans les OGEc
1er septembre 2025

Date de première mise en application dans les Associations Organismes Responsables (AOR)
1er septembre 2025 (pour les établissements clôturant au 31/08)

Ce qui change à partir du 1er septembre 2025 :

- le **résultat exceptionnel**, nouvelle définition, nouvelle présentation
- la technique du **transfert de charges**, suppression
- le **plan de comptes**, modifications
- les **états financiers**, modernisation et réduction du nombre de modèles
- l'**annexe**, nouvelle présentation des informations

Obligation de tenir une comptabilité d'engagement

C'est l'**article 10 des statuts types des Ogec** qui définit cette obligation :

... Il est tenu une comptabilité conforme à la législation en vigueur et au plan comptable adapté à l'Enseignement privé avec présentation d'un compte de résultat et d'un bilan...

NB : les AOR ont également l'obligation d'une comptabilité d'engagement.

La Comptabilité d'engagement enregistre les dettes et les créances dès leur engagement, même si les paiements ou encaissements ne sont pas encore réalisés.

Effet sur le bilan actif : Les créances (montants à recevoir) sont comptabilisées dans l'actif dès qu'une facture est émise, même si le paiement n'a pas encore été perçu.

Effet sur le bilan passif : Les dettes (montants à payer) sont inscrites dans le passif dès qu'un engagement est pris, comme la réception d'une facture, même si le règlement n'a pas encore été effectué.

Grâce à ce mode de comptabilité, le bilan reflète une image plus fidèle de la situation financière de l'Ogec **ou AOR**, car il intègre l'ensemble des engagements pris et des droits acquis, et non seulement les flux de trésorerie.

Définition du nouveau résultat exceptionnel

Le règlement ANC 2022-06 introduit dans le PCG une nouvelle définition du résultat exceptionnel. L'article R 123-192, du C.com, définit le résultat exceptionnel comme celui dont la réalisation n'est pas liée à l'exploitation courante de l'entreprise.

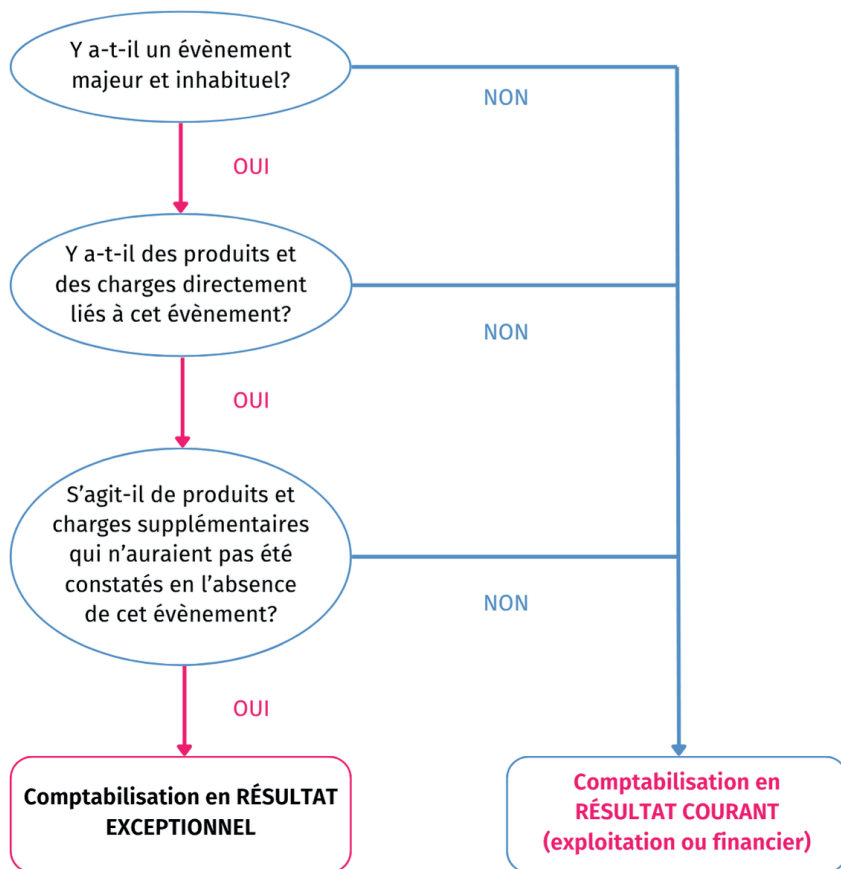
Le nouvel article 513-5 du PCG retient en résultat exceptionnel uniquement les charges et les produits directement liés à un évènement majeur et inhabituel.

Un évènement est majeur lorsque ses conséquences sont susceptibles d'exercer une influence sur le jugement que pourraient avoir les lecteurs des documents de synthèse quant au patrimoine, à la situation financière et au résultat, mais aussi en regard des prises de décision qui peuvent en découler.

Un évènement est inhabituel lorsqu'il n'est pas lié à l'exploitation normale et courante de l'entité.

Un évènement est présumé inhabituel lorsqu'un même évènement ne s'est pas produit au cours des derniers exercices et qu'il est peu probable qu'il se reproduise au cours des prochains exercices.

Définition d'un évènement majeur et inhabituel



CLASSE 1 COMPTES DE CAPITAUX

10. FONDS PROPRES ET RÉSERVES

102. FONDS PROPRES SANS DROIT DE REPRISE

- 1021. Première situation nette établie
- 1022. Fonds statutaires (à subdiviser en fonction des statuts)
- 1023. Dotations non consommables
- 1024. Autres fonds propres sans droit de reprise

103. FONDS PROPRES AVEC DROIT DE REPRISE

- 1032. Fonds statutaires (à subdiviser en fonction des statuts)
- 1034. Autres fonds propres avec droit de reprise

105. ÉCARTS DE RÉÉVALUATION

- 1051. Écarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise
- 1052. Écarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise

106. RÉSERVES

- 1062. Réserves indisponibles
- 1063. Réserves statutaires ou contractuelles
- 1064. Réserves réglementées
- 1068. Réserves pour projet de l'entité
 - 10682. Réserves pour investissements
 - 10685. Réserves de trésorerie
 - 10688. Autres réserves

108. DOTATIONS CONSOMMABLES

11. REPORT À NOUVEAU (solde créditeur ou débiteur)

110. REPORT À NOUVEAU (Solde créditeur)

119. REPORT À NOUVEAU (Solde débiteur)

12. RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Excédent ou déficit)

120. RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Excédent)

129. RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Déficit)

13. SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT

131. SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT OCTROYÉES

- 1311. État
- 1312. Régions
- 1313. Départements
- 1314. Communes
- 1315. Collectivités publiques
- 1316. Entreprises publiques
- 1318. Autres
 - 13181. Taxe d'apprentissage affectée aux équipements scolaires

139. SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT INSCRITES AU COMPTE DE RÉSULTAT

- 1391. Subventions d'investissement (même ventilation que celle du compte 131)

14. PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

15. PROVISIONS

151. PROVISIONS POUR RISQUES

- 1511. Provisions pour litiges
- 1514. Provisions pour amendes et pénalités
- 1515. Provisions pour pertes de change
- 1516. Provisions pour pertes sur contrats
- 1518. Autres provisions pour risques
 - 15181. Provisions pour risques prud'homaux

152. PROVISIONS POUR CHARGES

1521. Provisions pour pensions et obligations similaires

- 15211. Provisions pour indemnités de départ en retraite - personnel de droit privé
 - 152111. Provisions pour indemnités de départ en retraite - personnel enseignant sous statut spécifique (hors contrat, contrat simple, maîtres auxiliaires)
 - 152112. Provisions pour indemnités de départ en retraite - autres personnels de droit privé

1522. Provisions pour restructurations

1523. Provisions pour impôts

1525. Provisions pour gros entretien ou grandes révisions

- 15251. Biens en propriété
- 15252. Biens en prêt à usage (commodat)
- 15253. Biens en location

1527. Autres provisions pour charges

- 15271. Provisions pour charges sur legs ou donations

16. EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES

163. AUTRES EMPRUNTS OBLIGATAIRES

- 1631. Titres associatifs et assimilés

164. EMPRUNTS AUPRÈS DES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT

- 1641. Emprunt n°1

- 1642. Emprunt n°2

1648. Intérêts courus sur emprunts auprès des établissements de crédit

- 16481. Sur emprunt auprès des établissements de crédit n°1
- 16482. Sur emprunt auprès des établissements de crédit n°2

165. DÉPÔTS ET CAUTIONNEMENTS REÇUS

- 1651. Dépôts

- 1655. Cautionnements

- 1658. Intérêts courus sur dépôts et cautionnements reçus

168. AUTRES EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES

- 1681. Autres emprunts

- 16811. Autre emprunt n° 1

- 16812. Autre emprunt n° 2

- 1688. Intérêts courus sur autres emprunts et dettes assimilées

18. COMPTES DE LIAISON DES ÉTABLISSEMENTS ET SOCIÉTÉS EN PARTICIPATION

181. COMPTES DE LIAISON DES ÉTABLISSEMENTS

186. BIENS ET PRESTATIONS DE SERVICES ÉCHANGES ENTRE ÉTABLISSEMENTS (Charges)

187. BIENS ET PRESTATIONS DE SERVICES ÉCHANGES ENTRE ÉTABLISSEMENTS (Produits)

19. FONDS DÉDIÉS OU REPORTÉS

191. FONDS REPORTÉS LIÉS AUX LEGS OU DONATIONS

- 1911. Legs ou donations

- 1912. Donations temporaires d'usufruit

193. FONDS DÉDIÉS DES FONDATIONS ABRITÉES

194. FONDS DÉDIÉS SUR SUBVENTIONS D'EXPLOITATION

195. FONDS DÉDIÉS SUR CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES D'AUTRES ORGANISMES

196. FONDS DÉDIÉS SUR RESSOURCES LIÉES A LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC

CLASSE 2. COMPTES D'IMMOBILISATIONS

20. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET FRAIS D'ÉTABLISSEMENT

201. FRAIS D'ÉTABLISSEMENT

- 2011. Frais de constitution
- 2012. Frais de premier établissement

204. DONATIONS TEMPORAIRES D'USUFRUIT

205. CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES, BREVETS, LICENCES, MARQUES, PROCÉDÉS, LOGICIELS, DROITS ET VALEURS SIMILAIRES

2051. Logiciels informatiques

20511. Logiciels à vocation pédagogique

206. DROIT AU BAIL

207. FONDS COMMERCIAL

2071. Fonds agricole résiduel

208. AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

21. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

211. TERRAINS

2111. Terrains nus

2112. Terrains aménagés

2115. Terrains bâtis

212. AGENCEMENTS ET AMÉNAGEMENTS DE TERRAINS (même ventilation que celle du compte 211)

213. CONSTRUCTIONS

2131. Bâtiments

2135. Installations générales - Agencements - Aménagements des constructions

214. CONSTRUCTIONS SUR SOL D'AUTRUI (même ventilation que celle du compte 213)

215. INSTALLATIONS TECHNIQUES, MATÉRIELS ET OUTILLAGES INDUSTRIELS

2151. Installations complexes spécialisées

21511. Sur sol propre

21514. Sur sol d'autrui

2153. Installations à caractère spécifique

21531. Sur sol propre

21532. Sur sol d'autrui

2154. Matériels industriels

2155. Outillages industriels

2156. Matériels pédagogiques

217. AMÉLIORATIONS DES SOLS ET DES MILIEUX

218. AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

2181. Installations générales - Agencements - Aménagements divers

2182. Matériel de transport

2183. Matériel de bureau et matériel informatique

2184. Mobilier

2185. Cheptel

21851. Animaux reproducteurs (adultes)

21852. Animaux reproducteurs (jeunes de renouvellement)

21853. Animaux de service (adultes)

2188. Immobilisations corporelles diverses

21881. Plantations pérennes et collections vivantes

21882. Autres végétaux immobilisés

23. IMMOBILISATIONS EN COURS, AVANCES ET ACOMPTES

231. IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS

2312. Terrains

2313. Constructions

2315. Installations techniques, matériel et outillage industriels

2318. Autres immobilisations corporelles

23185. Cheptel

231852. Animaux producteurs (jeunes de renouvellement)

- 231853. Animaux de service
- 23188. Biens vivants : végétaux
 - 231881. Plantations pérennes et collections vivantes
 - 231882. Autres végétaux immobilisés

237. AVANCES ET ACOMPTES VERSÉS SUR COMMANDES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

238. AVANCES ET ACOMPTES VERSÉS SUR COMMANDES D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES

24. BIENS REÇUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINÉS À ÊTRE CÉDÉS

25. PARTS DANS DES ENTREPRISES LIÉES ET CRÉANCES SUR DES ENTREPRISES LIÉES

26. PARTICIPATIONS ET CRÉANCES RATTACHÉES À DES PARTICIPATIONS

261. TITRES DE PARTICIPATION

266. AUTRES FORMES DE PARTICIPATION

267. CRÉANCES RATTACHÉES À DES PARTICIPATIONS

269. VERSEMENTS RESTANT À EFFECTUER SUR TITRES DE PARTICIPATION NON LIBÉRÉS

27. AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

271. TITRES IMMOBILISÉS (droit de propriété)

- 2711. Actions
- 2718. Autres titres

272. TITRES IMMOBILISÉS (droit de créance)

- 2721. Obligations
- 2722. Bons
- 2728. Autres

274. PRÊTS

- 2742. Prêts aux partenaires
- 2743. Prêts au personnel
- 2744. Prêts effort construction
- 2748. Autres prêts

275. DÉPÔTS ET CAUTIONNEMENTS VERSÉS

- 2751. Dépôts
- 2755. Cautionnements

276. AUTRES CRÉANCES IMMOBILISÉES

- 2761. Créances diverses
- 2768. Intérêts courus

28. AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS

280. AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET DES FRAIS D'ÉTABLISSEMENT

- 2801. Frais d'établissement (même ventilation que celle du compte 201)
- 2804. Donations temporaires d'usufruit
- 2805. Concessions et droits similaires, brevets, licences, logiciels, droits et valeurs similaires
 - 28051. Logiciels
 - 280511. Logiciels à vocation pédagogique

2807. Fonds commercial

- 2808. Autres immobilisations incorporelles

281. AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

- 2812. Agencements, aménagements de terrains (même ventilation que celle du compte 212)
- 2813. Constructions (même ventilation que celle du compte 213)
- 2814. Constructions sur sol d'autrui (même ventilation que celle du compte 214)
- 2815. Installations, matériels et outillages industriels (même ventilation que celle du

compte 215)

2818. Autres immobilisations corporelles (même ventilation que celle du compte 218)

29. DÉPRÉCIATIONS DES IMMOBILISATIONS

290. DÉPRÉCIATIONS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

291. DÉPRÉCIATIONS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES (même ventilation que celle du compte 21)

293. DÉPRÉCIATIONS DES IMMOBILISATIONS EN COURS

294. DÉPRÉCIATIONS DES BIENS REÇUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINÉS À ÊTRE CÉDÉS

296. DÉPRÉCIATIONS DES PARTICIPATIONS ET CRÉANCES RATTACHÉES À DES PARTICIPATIONS

2961. Titres de participation

2966. Autres formes de participation

2967. Créances rattachées à des participations (même ventilation que celle du compte 267)

297. DÉPRÉCIATIONS DES AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

2971. Titres immobilisés (droit de propriété) (même ventilation que celle du compte 271)

2972. Titres immobilisés (droit de créance) (même ventilation que celle du compte 272)

2974. Prêts (même ventilation que celle du compte 274)

2975. Dépôts et cautionnements versés (même ventilation que celle du compte 275)

2976. Autres créances immobilisées (même ventilation que celle du compte 276)

CLASSE 3. COMPTES DE STOCKS ET EN-COURS

31. MATIÈRES PREMIÈRES ET FOURNITURES

311. MATIÈRES PREMIÈRES

3111. Matières premières pour la revente

3112. Matières premières pour la production à soi-même

32. AUTRES APPROVISIONNEMENTS

321. MATIÈRES CONSOMMABLES

3211. Engrais et amendements

3212. Semences et plants

3213. Produits de défense des végétaux

3214. Aliments du bétail

3215. Produits de défense des animaux

3216. Produits de reproduction animale

3218. Autres matières consommables

322. FOURNITURES CONSOMMABLES

3221. Combustibles

3222. Produits d'entretien

3223. Fournitures d'atelier et d'usine

3224. Fournitures de magasin

3225. Fournitures de bureau

3226. Fournitures spécifiques destinées à la formation professionnelle

323. AUTRES APPROVISIONNEMENTS PÉDAGOGIQUES

326. EMBALLAGES

33. EN-COURS DE PRODUCTION DE BIENS

331. PRODUITS EN COURS

3311. En-cours de production de biens cycle long (> 2 ans)

- 33111. Animaux cycle long
- 33112. Végétaux en terre cycle long
 - 331121. Avances aux cultures cycle long
 - 331122. Autres végétaux en terre cycle long
- 33118. Autres en-cours de production de biens cycle long (> 2 ans)
- 3312. En-cours de production de biens cycle court (< 2 ans)**
 - 33121. Animaux cycle court
 - 33122. Végétaux en terre cycle court
 - 331221. Avances aux cultures cycle court
 - 331222. Autres végétaux en terre cycle court
- 33128. Autres en-cours de production de biens cycle court (< 2 ans)

35. STOCKS DE PRODUITS

351. PRODUITS INTERMÉDIAIRES

355. PRODUITS FINIS

- 3551. Animaux
- 3552. Végétaux
- 3558. Autres produits finis

358. PRODUITS RÉSIDUELS

37. STOCKS DE MARCHANDISES

371. MARCHANDISES

372. MARCHANDISES POUR LES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION AGRICOLE

373. MATÉRIELS PÉDAGOGIQUES

- 3731. Livres à revendre
- 3732. Fournitures à revendre

39. DÉPRÉCIATIONS DES STOCKS ET EN-COURS

391. DÉPRÉCIATIONS DES MATIÈRES PREMIÈRES ET FOURNITURES

392. DÉPRÉCIATIONS DES AUTRES APPROVISIONNEMENTS

393. DÉPRÉCIATIONS DES EN-COURS DE PRODUCTION DE BIENS

395. DÉPRÉCIATIONS DES STOCKS DE PRODUITS

397. DÉPRÉCIATIONS DES STOCKS DE MARCHANDISES

CLASSE 4. COMPTES DE TIERS

40. FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHÉS

401. FOURNISSEURS

- 4011. Fournisseurs - Achats de biens et prestations de services
- 4017. Fournisseurs - Retenues de garantie

403. FOURNISSEURS - EFFETS À PAYER

404. FOURNISSEURS D'IMMOBILISATIONS

- 4041. Fournisseurs - Achats d'immobilisations
- 4047. Fournisseurs d'immobilisations - Retenues de garantie

405. FOURNISSEURS D'IMMOBILISATIONS - EFFETS À PAYER

408. FOURNISSEURS - FACTURES NON PARVENUES

- 4081. Fournisseurs
- 4084. Fournisseurs d'immobilisations
- 4088. Fournisseurs - Intérêts courus
 - 40881. Fournisseurs d'exploitation
 - 40884. Fournisseurs d'immobilisations

409. FOURNISSEURS DÉBITEURS

- 4091. Fournisseurs - Avances et acomptes versés sur commandes

- 4097. Fournisseurs - Autres avoirs
 - 40971. Fournisseurs d'exploitation
 - 40974. Fournisseurs d'immobilisations
- 4098. Rabais, remises, ristournes à obtenir et autres avoirs non encore reçus

41. CLIENTS, ADHÉRENTS, USAGERS ET COMPTES RATTACHÉS

411. CLIENTS, ADHÉRENTS, USAGERS

- 4111. Familles, élèves, étudiants
- 4112. Apprentis
- 4113. Stagiaires formation continue
- 4114. Autres clients, adhérents, usagers

413. CLIENTS, ADHÉRENTS, USAGERS - EFFETS À RECEVOIR

416. CLIENTS, ADHÉRENTS, USAGERS - CRÉANCES DOUTEUSES OU LITIGIEUSES

- 4161. Familles, élèves, étudiants
- 4162. Apprentis
- 4163. Stagiaires formation continue
- 4164. Autres clients, adhérents, usagers

418. CLIENTS, ADHÉRENTS, USAGERS - PRODUITS NON ENCORE FACTURÉS

419. CLIENTS, ADHÉRENTS, USAGERS - CRÉDITEURS

- 4191. Clients, adhérents, usagers - Avances et acomptes reçus
 - 41911. Soldes créditeurs exercice en cours
 - 41915. Acomptes sur exercices suivants
- 4197. Clients, adhérents, usagers - Autres avoirs
- 4198. Rabais, remises, ristournes à accorder et autres avoirs à établir

42. PERSONNEL ET COMPTES RATTACHÉS

421. PERSONNEL - RÉMUNÉRATIONS DUES

422. COMITÉ SOCIAL ET ÉCONOMIQUE

425. PERSONNEL - AVANCES ET ACOMPTES

427. PERSONNEL - OPPOSITIONS

428. PERSONNEL - CHARGES À PAYER ET PRODUITS À RECEVOIR

- 4282. Dettes provisionnées pour congés à payer
- 4286. Autres charges à payer
 - 42861. Dette provisionnée pour CET
 - 42862. Primes
 - 42863. Dette provisionnée pour PEJ
- 4287. Produits à recevoir
 - 42871. Indemnités journalières à recevoir
 - 428711. Sécurité sociale
 - 428712. Prévoyance
 - 42878. Autres produits à recevoir

43. SÉCURITÉ SOCIALE ET AUTRES ORGANISMES SOCIAUX

431. SÉCURITÉ SOCIALE

437. AUTRES ORGANISMES SOCIAUX

- 4372. Complémentaire santé
- 4373. Retraite et prévoyance
 - 43731. Retraite
 - 43732. Prévoyance
- 4374. Caisses d'allocations de chômage
- 4378. Organismes sociaux divers

438. ORGANISMES SOCIAUX - CHARGES À PAYER ET PRODUITS À RECEVOIR

- 4382. Charges sociales sur congés à payer
- 4386. Autres charges à payer

- 43861. Charges sociales sur CET
- 43862. Charges sociales sur primes
- 43863. Charges sociales sur PEJ

4387. Produits à recevoir

44. ÉTAT ET AUTRES COLLECTIVITÉS PUBLIQUES

441. SUBVENTIONS À RECEVOIR

4411. Subventions d'investissement

- 44111. État
- 44112. Régions
- 44113. Départements
- 44114. Communes
- 44115. Collectivités publiques
- 44116. Entreprises publiques
- 44118. Autres

4417. Concours publics et subventions d'exploitation (même ventilation que 4411)

4418. Subventions d'équilibre

4419. Avances sur subventions et sur concours publics

- 44191. Avances sur subventions (même ventilation que 4411)
- 44197. Avances sur concours publics (même ventilation que 4411)

442. CONTRIBUTIONS, IMPÔTS ET TAXES RECOUVRÉS POUR LE COMPTE DE L'ÉTAT

4421. Prélèvements à la source (impôt sur le revenu)

4422. Prélèvements forfaitaires non libératoires

443. OPÉRATIONS PARTICULIÈRES AVEC L'ÉTAT, LES COLLECTIVITÉS PUBLIQUES, LES ORGANISMES INTERNATIONAUX

444. ÉTAT - IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

4445. État - Impôts sur les sociétés des personnes morales à but non lucratif

445. ÉTAT - TAXES SUR LE CHIFFRE D'AFFAIRES

4455. Taxes sur le chiffre d'affaires à décaisser

44551. TVA à décaisser

4456. Taxes sur le chiffre d'affaires déductibles

- 44562. TVA sur immobilisations
- 44566. TVA sur autres biens et services
- 44567. Crédit de TVA à reporter

4457. Taxes sur le chiffre d'affaires collectées par l'entité

44571. TVA collectée

4458. Taxes sur le chiffre d'affaires à régulariser ou en attente

- 44583. Remboursement de taxes sur le chiffre d'affaires demandé
- 44584. TVA récupérée d'avance
- 44586. Taxes sur le chiffre d'affaires sur factures non parvenues
- 44587. Taxes sur le chiffre d'affaires sur factures à établir

447. AUTRES IMPÔTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS

4471. Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (administration des impôts)

- 44711. Taxe sur les salaires
- 44713. Participation des employeurs à la formation professionnelle continue
- 44714. Participation des employeurs à l'effort construction
- 44718. Autres impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (administration des impôts)

4473. Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (autres organismes)

- 44733. Participation des employeurs à la formation professionnelle continue
- 44734. Participation des employeurs à l'effort construction
- 44735. Autres

4478. Autres impôts et taxes

448. ÉTAT - CHARGES À PAYER ET PRODUITS À RECEVOIR

4482. Charges fiscales sur congés payés

4486. Autres charges à payer

44862. Charges fiscales sur primes

44863. Charges fiscales sur PEJ

4487. Produits à recevoir

45. CONFÉDÉRATION, FÉDÉRATION, UNION, ENTITÉS AFFILIÉES

451. FÉDÉRATIONS DÉPARTEMENTALES (UDOGEC) ET RÉGIONALES (UROGEC) DES OGE, TUTELLES DIOCÉSAINES, DDEC...

452. CNEAP, ANDREAP, CNEAP RÉGION...

453. CONGRÉGATIONS OU COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES

454. AUTRES ORGANISMES APPARENTÉS

4541. APEL

4542. UGSEL

4543 Autres

455. PARTENAIRES - COMPTES COURANTS

46. DÉBITEURS ET CRÉDITEURS DIVERS

461. CRÉANCES REÇUES PAR LEGS OU DONATIONS

462. CRÉANCES SUR CESSIONS D'IMMOBILISATIONS

466. DETTES DES LEGS OU DONATIONS

467. AUTRES COMPTES DÉBITEURS OU CRÉDITEURS

4676. Autres comptes débiteurs

4677. Autres comptes créditeurs

468. DIVERS - CHARGES À PAYER ET PRODUITS À RECEVOIR

4681. Frais des bénévoles

4686. Autres charges à payer

4687. Autres produits à recevoir

47. COMPTES TRANSITOIRES OU D'ATTENTE

471. COMPTES D'ATTENTE

472. COMPTES D'ATTENTE

476. DIFFÉRENCES DE CONVERSION - ACTIF

477. DIFFÉRENCES DE CONVERSION - PASSIF

478. AUTRES COMPTES TRANSITOIRES

48. COMPTES DE RÉGULARISATION

486. CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

487. PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

4873. Concours publics - État et collectivités territoriales

4878. Autres concours publics et subventions reçues à affecter

48781. Taxe d'apprentissage collectée à affecter

48782. Subvention manuels scolaires

48788. Autres subventions reçues à affecter

488. COMPTES DE RÉPARTITION PÉRIODIQUE DES CHARGES ET DES PRODUITS

4886. Charges

4887. Produits

49. DÉPRÉCIATIONS DES COMPTES DE TIERS

491. DÉPRÉCIATIONS DES COMPTES DE CLIENTS, ADHÉRENTS ET USAGERS

4911. Familles, élèves, étudiants

4912. Apprentis

4913. Stagiaires formation continue

4914. Autres clients, adhérents, usagers

495. DÉPRÉCIATIONS DES COMPTES DES CONFÉDÉRATION, FÉDÉRATION, UNION ET ENTITÉS AFFILIÉES

496. DÉPRÉCIATIONS DES COMPTES DE DÉBITEURS DIVERS

CLASSE 5. COMPTES FINANCIERS

50. VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

503. ACTIONS

506. OBLIGATIONS

507. BONS DU TRÉSOR ET BONS DE CAISSE À COURT TERME

508. AUTRES VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT ET AUTRES CRÉANCES ASSIMILÉES

5081. Autres valeurs mobilières

50811. Sicav

50812. Fonds communs de placement

50813. Compte de dépôts négociables

5088. Intérêts courus sur obligations, bons et valeurs assimilés

51. BANQUES, ÉTABLISSEMENTS FINANCIERS ET ASSIMILÉS

511. VALEURS À L'ENCAISSEMENT

5112. Chèques à encaisser

5114. Effets à l'escompte

512. BANQUES

5121. Comptes en euros

51211. Compte bancaire N° 1

51212. Compte bancaire N° 2

5124. Comptes en devises

517. AUTRES ORGANISMES FINANCIERS

5171. Livret réglementé d'épargne

5172. Autres livrets

518. INTÉRÊTS COURUS

5181. Intérêts courus à payer

5188. Intérêts courus à recevoir

519. CONCOURS BANCAIRES COURANTS

5198. Intérêts courus sur concours bancaires courants

53. CAISSE

531. CAISSE PRINCIPALE

532. CAISSES AUXILIAIRES

58. VIREMENTS INTERNES

59. DÉPRÉCIATIONS DES COMPTES FINANCIERS

590. DÉPRÉCIATIONS DES VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

5903. Actions

5906. Obligations

5908. Autres valeurs mobilières de placement et créances assimilées

CLASSE 6. COMPTES DE CHARGES

60. ACHATS (SAUF 603)

601. ACHATS STOCKÉS - MATIÈRES PREMIÈRES ET FOURNITURES

602. ACHATS STOCKÉS - AUTRES APPROVISIONNEMENTS

6021. Matières consommables

- 60211. Engrais et amendements
- 60212. Semences et plants
- 60213. Produits de défense des végétaux
- 60214. Aliments du bétail
- 60215. Produits de défense des animaux
- 60216. Produits de reproduction animale
- 60218. Autres matières consommables

6022. Fournitures consommables

- 60221. Combustibles
- 60222. Produits d'entretien
- 60223. Fournitures d'atelier et d'usine
- 60224. Fournitures de magasin
- 60225. Fournitures de bureau
- 60226. Fournitures spécifiques destinées à la formation professionnelle

6024. Animaux

- 60241. Animaux reproducteurs (adultes)
- 60242. Animaux reproducteurs (jeunes de renouvellement)
- 60245. Autres animaux

6026. Emballages

604. ACHATS D'ÉTUDES ET PRESTATIONS DE SERVICES

6045. Prestations de services

- 60451. Contrats de fourniture d'énergie
- 60452. Entretien espaces verts
- 60453. Nettoyage des locaux
- 60454. Fourniture de linge propre
- 60455. Blanchissage extérieur
- 60456. Fourniture de repas
- 60457. Informatique à façon
- 60458. Reprographie
- 60459. Autres prestations

6046. Achats de prestations de formation

- 60461. Achats de prestations de formation en co-traitance
- 60462. Achats de prestations de formation en sous-traitance

6047. Autres prestations de services

- 60471. Hébergement extérieur
 - 604711. Hébergement extérieur des apprentis
 - 604712. Autre hébergement extérieur
- 60472. Restauration extérieure
 - 604721. Restauration extérieure des apprentis
 - 604722. Autre restauration extérieure
- 60473. Ramassage scolaire
- 60474. Transports des apprentis
 - 604741. Liaison CFA - Entreprises
 - 604742. Regroupement des apprentis

6048. Prestations de services spécifiques à la scolarité

- 60481. Assurances scolaires
- 60482. Enseignement (informatique, labos de langues...)
- 60483. Sports (piscine, patinoire...)
- 60487. Loisirs (cinéma, théâtre, voyages, classes vertes...)

605. ACHATS DE MATÉRIEL, ÉQUIPEMENTS ET TRAVAUX

6051. Achats de travaux incorporés à la production agricole

- 60511. Achats pour productions végétales
- 60512. Achats pour productions animales

606. ACHATS NON STOCKÉS DE MATIÈRES ET FOURNITURES

6061. Fournitures non stockables (eau, énergie...)

- 60611. Eau
- 60612. Électricité
- 60613. Gaz
- 60614. Charbon
- 60615. Fuel
- 60616. Carburant
- 60617. Chauffage urbain
- 60618. Autres énergies et fluides
- 606181. Eau d'irrigation

6062. Denrées alimentaires

6063. Fournitures d'entretien et petit équipement

- 60631. Fournitures pour atelier d'entretien
- 60632. Fournitures et petit matériel d'entretien (nettoyage)
- 60633. Fournitures pour lingerie/buanderie
- 60634. Petit matériel de cuisine
- 60635. Hébergement
- 60636. Restauration
- 60637. Infirmerie
- 60638. Autres

6064. Fournitures administratives

- 60641. Petit matériel et fournitures informatiques
- 60642. Petit matériel et fournitures reprographie
- 60643. Petit matériel et fournitures administratives

6068. Autres matières et fournitures

- 60681. Activité d'enseignement (compte réservé à la formation initiale sous statut scolaire)
- 60682. Activité d'enseignement (compte réservé à l'apprentissage)
- 60683. Activité d'enseignement (compte réservé à la formation professionnelle continue)
- 60684. Pastorale, catéchèse et culte
- 60685. Autres (recollection, foyer...)
- 60688. Divers

607. ACHATS DE MARCHANDISES

6071. Marchandises A

6072. Marchandises B

6073. Achats stockés de matériels pédagogiques

- 60731. Livres
- 60732. Fournitures
- 60738. Autres

609. RABAIS, REMISES ET RISTOURNES OBTENUS SUR ACHATS

603. VARIATIONS DES STOCKS (APPROVISIONNEMENTS ET MARCHANDISES)

6031. Variation des stocks de matières premières et fournitures

6032. Variation des stocks des autres approvisionnements

6037. Variation des stocks de marchandises

- 60371. Livres à vendre
- 60372. Fournitures à vendre
- 60378. Autres

61. SERVICES EXTÉRIEURS

611. SOUS-TRAITANCE GÉNÉRALE

6111. Sous-traitance formation professionnelle

612. REDEVANCES DE CRÉDIT-BAIL

- 6122. Crédit-bail mobilier
- 6125. Crédit-bail immobilier

613. LOCATIONS

- 6132. Locations immobilières
 - 61321. Locations immobilières (hors activité de formation professionnelle)
 - 61322. Locations immobilières liées à la formation professionnelle
- 6135. Locations mobilières
 - 61351. Locations mobilières (hors activité de formation professionnelle)
 - 61352. Locations mobilières liées à la formation professionnelle

614. CHARGES LOCATIVES ET DE COPROPRIÉTÉ

615. ENTRETIEN ET RÉPARATIONS

- 6152. Sur biens immobiliers
 - 61521. Entretien et réparations de nature «propriétaire»
 - 61522. Entretien et réparations de nature «locataire»
 - 61523. Charges de mise aux normes liées à l'activité
 - 61528. Gros entretien provisionné antérieurement
- 6155. Sur biens mobiliers
- 6156. Maintenance

616. PRIMES D'ASSURANCES

- 6161. Multirisques
- 6162. Assurance obligatoire dommage construction
- 6163. Assurance-transport
- 6164. Risques d'exploitation
- 6165. Insolvabilité clients, adhérents et usagers
- 6166. Responsabilité civile collective
- 6167. Assurance matériel
- 6169. Accidents du travail élèves

617. ÉTUDES ET RECHERCHES

618. DIVERS

- 6181. Documentation générale
- 6185. Frais de colloques, séminaires, conférences

619. RABAIS, REMISES ET RISTOURNES OBTENUS SUR SERVICES EXTERIEURS

62. AUTRES SERVICES EXTÉRIEURS

621. PERSONNEL EXTÉRIEUR À L'ÉTABLISSEMENT

- 6211. Personnel intérimaire
- 6214. Personnel détaché ou prêté à l'entité

622. RÉMUNÉRATIONS D'INTERMÉDIAIRES ET HONORAIRES

- 6226. Honoraires
 - 62261. Honoraires administratifs
 - 62262. Honoraires pédagogiques
 - 622621. Honoraires pédagogiques (hors activité de formation professionnelle)
 - 622622. Honoraires pédagogiques liés à la formation professionnelle
 - 62263. Honoraires immobiliers
 - 62264. Honoraires sur legs ou donations destinés à être cédés
 - 62268. Autres honoraires
- 6227. Frais d'actes et de contentieux
- 6228. Divers

623. PUBLICITÉ, PUBLICATIONS, RELATIONS PUBLIQUES

- 6231. Annonces et insertions
- 6233. Manifestations et expositions

- 6236. Catalogues et imprimés
- 6237. Publications
- 6238. Divers (pourboires, dons courants, ...)

624. TRANSPORTS DE BIENS ET TRANSPORTS COLLECTIFS DU PERSONNEL

- 6241. Transports sur achats
- 6247. Transports collectifs du personnel
 - 62471. Personnel non enseignant
 - 62472. Personnel enseignant
- 6248. Divers

625. DÉPLACEMENTS, MISSIONS ET RÉCEPTIONS

- 6251. Voyages et déplacements
- 6255. Frais de déménagement
- 6256. Missions
- 6257. Réceptions
- 6258. Frais de fonctionnement des instances associatives de l'établissement

626. FRAIS POSTAUX ET DE TÉLÉCOMMUNICATIONS

- 6263. Affranchissements
- 6265. Téléphone, internet et télécopie

627. SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILÉS

- 6271. Frais sur titres (achat, vente, garde)
- 6272. Commissions et frais sur émission d'emprunts
- 6275. Frais sur effets
- 6276. Locations de coffres
- 6278. Autres frais et commissions sur prestations de services

628. DIVERS

- 6281. Concours divers (cotisations...)
 - 62811. Cotisations aux services de tutelle non diocésaine
 - 62812. Cotisations aux services de tutelle diocésaine (DDEC, DIEC)
 - 62813. Cotisations aux fédérations départementales et régionales d'Ogec (UDOGEC/UROGEC)
 - 62814. Cotisations nationales enseignement agricole (CNEAP/ANDREAP)
 - 62815. Cotisations régionales et/ou départementales enseignement agricole (CNEAP RÉGION...)
 - 62816. Cotisations liées à des mutualisations et solidarités diverses
 - 62817. Cotisations aux organisations professionnelles de chefs d'établissement
 - 62818. Autres cotisations
 - 628181. Cotisations collectées pour le compte d'un tiers
- 6282. Prestations spécifiques du réseau fédératif
 - 62821. Services gestion (UDOGEC-UROGEC)
 - 62822. Services informatiques (UDOGEC-UROGEC)
- 6284. Frais de recrutement du personnel

629. RABAIS, REMISES ET RISTOURNES OBTENUS SUR AUTRES SERVICES EXTÉRIEURS

63. IMPÔTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS

631. IMPÔTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS SUR RÉMUNÉRATIONS (administration des impôts)

- 6311. Taxe sur les salaires
- 6312. Taxe d'apprentissage
- 6313. Participation des employeurs à la formation professionnelle continue
- 6314. Cotisation pour défaut d'investissement obligatoire dans la construction
- 6317. Charges fiscales sur rémunérations à payer
- 6318. Autres

633. IMPÔTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS SUR RÉMUNÉRATIONS (autres organismes)

- 6331. Versement de transport
- 6333. Contribution unique des employeurs à la formation professionnelle
- 6334. Participation des employeurs à l'effort de construction
- 6335. Versements libératoires ouvrant droit à l'exonération de la taxe d'apprentissage
- 6337. Contribution supplémentaire à l'apprentissage
- 6338. Autres

635. AUTRES IMPÔTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS (administration des impôts)

- 6351. Impôts directs (sauf impôts sur les sociétés des personnes morales sans but lucratif)
 - 63511. Contribution économique territoriale
 - 63512. Taxes foncières
 - 63513. Autres impôts locaux
 - 635131. Taxe d'habitation

- 6353. Impôts directs
- 6354. Droits d'enregistrement et de timbre
- 6358. Autres droits

637. AUTRES IMPÔTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS (autres organismes)

- 6371. Contribution à l'obligation d'emploi des handicapés
- 6378. Taxes diverses

638. RAPPEL D'IMPÔTS (autres que les impôts sur les sociétés des personnes morales à but non lucratif)

64. CHARGES DE PERSONNEL

641. RÉMUNÉRATIONS DU PERSONNEL

- 6411. Salaires, appointements
 - 64111. Salaires, appointements /contrats non aidés (hors formateurs)
 - 64112. Salaires, appointements /contrats aidés
 - 64113. Salaires de formateurs
 - 641131. Salaires versés aux formateurs permanents
 - 641132. Salaires versés aux autres formateurs
 - 64114. Salaires des enseignants de droit privé (enseignement agricole)
 - 641141. Salaires des enseignants financés par la « subvention » article 44 conjoncturel ou structurel
 - 641142. Salaires des enseignants financés sur fonds propres
- 6412. Congés payés, CET et PEJ
 - 64121. Congés payés
 - 64122. Compte Epargne Temps (CET)
 - 64123. Plan Epargne Jour (PEJ)
- 6413. Primes et gratifications
- 6414. Indemnités et avantages divers
 - 64141. Indemnités de rupture (retraite, licenciement, rupture conventionnelle)
 - 64148. Autres indemnités et avantages divers

6415. Supplément familial

645. CHARGES DE SÉCURITÉ SOCIALE ET DE PRÉVOYANCE

- 6451. Cotisations à l'URSSAF (ou MSA pour l'enseignement agricole)
- 6452. Cotisations aux mutuelles, assurances santé et institutions de prévoyance
 - 64521. Complémentaire santé
 - 64522. Complémentaire incapacité, invalidité, décès
- 6453. Cotisations aux caisses de retraite
- 6454. Cotisations à France Travail
- 6458. Cotisations aux autres organismes sociaux

647. AUTRES CHARGES SOCIALES

6471. Prestations directes

64712. Remboursement de transport

6472. Versements au comité social et économique

6475. Médecine du travail, pharmacie

648. AUTRES CHARGES DE PERSONNEL

6481. Indemnités du personnel de culte

6482. Indemnités du personnel congréganiste

6483. Charges des enseignants sous contrat avec l'Etat

64835. Retraite, prévoyance et mutuelle

648352. Cotisations prévoyance enseignants

64838. Heures de délégation

6484. Cotisations de mutualisation IDR - Personnel de l'association

6485. Indemnités de formation économique, sociale et syndicale

6486. Indemnités de stage

6487. Indemnités service civique

6488. Charges sociales sur rémunérations à payer

64881. Charges sociales sur primes à payer

64882. Charges sociales sur congés à payer

64883. Charges sociales sur PEJ

64884. Charges sociales sur CET

649. REMBOURSEMENTS DE CHARGES DE PERSONNEL

6491. Indemnités journalières de sécurité sociale

6492. Remboursement des salaires par un organisme paritaire ou une commission paritaire

6493. Remboursement indemnités départ en retraite et charges afférentes

6494. Indemnités journalières de prévoyance

65. AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE

651. REDEVANCES POUR CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES, MARQUES, PROCÉDÉS, LOGICIELS, DROITS ET VALEURS SIMILAIRES

6511. Redevances pour concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels

6516. Droits d'auteur et de reproduction

652. VALEURS COMPTABLES DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES CÉDÉES

6521. Immobilisations reçues par legs ou donations

6522. Immobilisations incorporelles

6523. Immobilisations corporelles

6525. Biens vivants immobilisés cédés

65251. Animaux reproducteurs (adultes)

65252. Animaux reproducteurs (jeunes de renouvellement)

65253. Animaux de service (adultes)

6526. Immobilisations financières

6528. Autres éléments d'actif

653. CHARGES DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC

6531. Autres charges sur legs ou donations

654. PERTES SUR CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES

6541. Créances de l'exercice

6544. Créances des exercices antérieurs

655. QUOTE-PART DE RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FAITES EN COMMUN

6551. Quote-part de bénéfice transférée

6555. Quote-part de perte supportée

657. AIDES FINANCIÈRES

6571. Aides financières octroyées

65711. Aides financières octroyées à une autre entité

65712. Aides sur fonds social de l'établissement accordées aux élèves ou aux familles

65713. Aides au financement du permis de conduire pour les apprentis

6572. Quotes-parts de générosité reversée

6573. Apports ou affectations en numéraire

658. CHARGES DIVERSES DE GESTION COURANTE

6582. Pénalités, amendes fiscales et pénales

6585. Charges des manifestations diverses

6588. Autres charges de gestion courante

66. CHARGES FINANCIÈRES

661. CHARGES D'INTÉRÊTS

6611. Intérêts des emprunts et dettes

66116. Des emprunts et dettes assimilées

66117. Des dettes rattachées à des participations

6615. Intérêts des comptes courants et des dépôts créditeurs

6616. Intérêts bancaires et sur opérations de financement (escompte...)

6618. Intérêts des autres dettes

666. PERTES DE CHANGE FINANCIÈRES

667. CHARGES NETTES SUR CESSIONS DE VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

668. AUTRES CHARGES FINANCIÈRES

67. CHARGES EXCEPTIONNELLES

672. (Compte à la disposition des entités pour enregistrer, en cours d'exercice, les charges sur exercices antérieurs)

678. AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES

68. DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, AUX DÉPRÉCIATIONS ET AUX PROVISIONS

681. DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, AUX DÉPRÉCIATIONS ET AUX PROVISIONS - CHARGES D'EXPLOITATION

6811. Dotations aux amortissements sur immobilisations incorporelles et corporelles

68111. Immobilisations incorporelles et frais d'établissement

68112. Immobilisations corporelles

6815. Dotations aux provisions d'exploitation

68151. Dotations aux provisions pour risques

681511. Dotations aux provisions pour litiges

681515. Dotations aux provisions pour pertes de change

681518. Dotations aux autres provisions pour risques

6815181. Dotations aux provisions pour risques prud'homaux

68152. Dotations aux provisions pour charges

681521. Dotations aux provisions pour pensions et obligations similaires

6815211. Dotations aux provisions pour indemnités de départ en retraite - personnel de droit privé

68152111. Provisions pour indemnités de départ en retraite - personnel enseignant sous statut spécifique (hors contrat, contrat simple, maîtres auxiliaires)

68152112. Provisions pour indemnités de départ en retraite - autres personnels de droit privé

681522. Dotations aux provisions pour restructurations

681523. Dotations aux provisions pour impôts

- 681525. Dotations aux provisions pour gros entretien ou grandes révisions
 - 6815251. Dotations aux provisions pour biens en propriété
 - 6815252. Dotations aux provisions pour biens en prêt à usage (commodat)
 - 6815253. Dotations aux provisions pour biens en location
- 681527. Dotations aux autres provisions pour charges
 - 6815271. Dotations aux provisions pour charges sur legs ou donations

6816. Dotations pour dépréciation des immobilisations incorporelles et corporelles

- 68161. Immobilisations incorporelles
- 68162. Immobilisations corporelles
- 68164. Dotations pour dépréciation d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés

6817. Dotations pour dépréciations des actifs circulants

- 68173. Stocks et en-cours
- 68174. Créances

686. DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, AUX DÉPRÉCIATIONS ET AUX PROVISIONS - CHARGES FINANCIÈRES

- 6865. Dotations aux provisions financières
- 6866. Dotations pour dépréciations des éléments financiers
 - 68662. Immobilisations financières
 - 68665. Valeurs mobilières de placement

687. DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, AUX DÉPRÉCIATIONS ET AUX PROVISIONS - CHARGES EXCEPTIONNELLES

- 6872. Dotations aux provisions réglementées (immobilisations)
- 6873. Dotations aux provisions réglementées (stocks)
- 6874. Dotations aux autres provisions réglementées

689. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS

- 6891. Reports en fonds reportés
- 6893. Reports en fonds dédiés des fondations abritées
- 6894. Reports en fonds dédiés sur subventions d'exploitation
- 6895. Reports en fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes
- 6896. Reports en fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public

69. IMPÔTS SUR LES SOCIÉTÉS

695. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

- 6951. Impôts dus en France
- 6952. Impôts sur les sociétés des personnes morales à but non lucratif

CLASSE 7 COMPTES DE PRODUITS

70. VENTES DE PRODUITS FABRIQUÉS, PRESTATIONS DE SERVICES, MARCHANDISES

701. VENTES DE PRODUITS FINIS

- 7011. Produits finis des activités d'enseignement et de formation
 - 70111. Produits des ateliers pédagogiques
 - 70112. Cours polycopiés
 - 70113. Publications
 - 70118. Autres produits
- 7012. Ventes de produits des exploitations agricoles
 - 70121. Produits végétaux

70122. Produits animaux
70123. Produits transformés

7014. Ventes d'animaux

70141. Animaux reproducteurs (adultes)
70142. Animaux reproducteurs (jeunes de renouvellement)
70145. Autres animaux

702. VENTES DE PRODUITS INTERMÉDIAIRES

703. VENTES DE PRODUITS RÉSIDUELS

704. TRAVAUX

705. ÉTUDES

706. VENTES DE PRESTATIONS DE SERVICES

7061. Contribution des familles

70611. Familles : enseignement
70612. Familles : restauration
70613. Familles : hébergement
70614. Familles : ramassage scolaire
70615. Droits des examens, concours
70616. Droits d'inscription
70618. Contributions volontaires exceptionnelles reçues des familles

7062. Prestations de service - apprentissage

70621. Conventions de formation par apprentissage
706211. Niveau de prise en charge facturé à l'OPCO
706212. Reste à charge facturé à l'employeur
706213. Facturation à un employeur public
706214. Facturation au CNFPT
70622. Apprentis : restauration
706221. Frais de restauration pris en charge par l'OPCO
706222. Frais de restauration pris en charge par l'apprenti
70623. Apprentis : hébergement
706231. Frais d'hébergement pris en charge par l'OPCO
706232. Frais d'hébergement pris en charge par l'apprenti
70624. Apprentis : frais de premier équipement pédagogique
706241. Frais de premier équipement pris en charge par l'OPCO
706242. Frais de premier équipement pris en charge par l'apprenti
70625. Apprentis : frais liés à la mobilité internationale
706251. Frais liés à la mobilité pris en charge par l'OPCO
706252. Frais liés à la mobilité pris en charge par l'apprenti
70627. Prestation pédagogique assurée par l'UFA en sous-traitance du CFA

7063. Parrainages

7064. Prestations annexes aux familles

70641. Assurances
70642. Sorties pédagogiques et activités loisirs
70643. Activités sportives
70644. Etudes et aides aux devoirs
70645. Distributeurs automatiques (téléphone, boisson, etc.)
70646. Prestations numériques (tablettes, ouvrages...)
70647. Clubs, foyer, activités diverses (cours d'anglais...)
70648. Garderie
70649. Autres

7067. Prestations de formation professionnelle continue

70672. Conventions de formation professionnelle (avec les personnes morales employeurs)
706721. Conventions de formation en co-traitance

706722. Conventions de formation en sous-traitance

706723. Autres conventions de formation

70673. Contrats de formation professionnelle (stagiaires à titre individuel)

70676. Conventions de formation professionnelle bénéficiant d'un financement public (France Travail, Etat, collectivités territoriales...)

7068. Autres prestations de services

70683. Prestations annexes diverses aux tiers

706831. Logement (accueil)

706832. Repas (accueil)

706833. Transport

706834. Reprographies et fournitures administratives

706838. Autres

707. VENTES DE MARCHANDISES

7071. Ouvrages, tablettes revendus

7072. Fournitures d'enseignement revendus

7073. Ventes de dons en nature

7078. Autres (à détailler)

708. PRODUITS DES ACTIVITÉS ANNEXES

7081. Produits des services exploités dans l'intérêt du personnel

70811. Locations immeubles ou valeur logement

70812. Repas cédés ou valeur repas

7084. Mise à disposition de personnel facturée

7085. Ports et frais accessoires facturés

7088. Autres produits d'activités annexes

709. RABAIS, REMISES, RISTOURNES ACCORDÉS PAR L'ENTITÉ

7091. Sur ventes de produits finis

70911. Sur ventes de produits finis des activités d'enseignement et de formation

70912. Sur ventes de produits des exploitations agricoles

70914. Sur ventes d'animaux

7092. Sur ventes de produits intermédiaires

7093. Sur ventes de produits résiduels

7094. Sur travaux

7095. Sur études

7096. Sur prestations de services

70961. Participations des familles

709611. Réduction sur enseignement

709612. Réduction sur restauration

709613. Réduction sur hébergement

709614. Réduction sur ramassage scolaire

709615. Réduction sur droits des examens, concours

709616. Réduction sur droits d'inscription

70962. Prestations de service - apprentissage

70967. Prestations de formation professionnelle continue

70968. Autres prestations de services

7097. Sur ventes de marchandises

7098. Sur produits des activités annexes

71. PRODUCTION STOCKÉE (ou déstockage)

713. VARIATION DES STOCKS (EN-COURS DE PRODUCTION, PRODUITS)

7133. Variation des en-cours de production de biens

71331. Produits en cours

713311. En-cours de production de bien cycle long (> 2ans)

7133111. Animaux cycle long

7133112. Végétaux en terre cycle long
7133118. Autres en-cours de production de biens cycle long (> 2 ans)

713312. En-cours de production de biens cycle court (< 2 ans)
7133121. Animaux cycle court
7133122. Végétaux en terre cycle court
7133128. Autres en-cours de production de biens cycle court (< 2 ans)

7135. Variation des stocks de produits

71351. Produits intermédiaires
71355. Produits finis
71358. Produits résiduels

72. PRODUCTION IMMOBILISÉE ET AUTOCONSOMMÉE

721. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

722. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

722185. Animaux reproducteurs immobilisés
7221851. Animaux reproducteurs (adultes)
7221852. Animaux reproducteurs (jeunes de renouvellement)

726. PRODUCTION AUTOCONSOMMÉE

73. CONCOURS PUBLICS

731. AIDES À L'EMPLOI

7311. Aide unique aux employeurs d'apprentis
7318. Autres aides à l'emploi

735. FORAITS D'EXTERNAT

7351. État
73511. Forfait d'externat - Enseignement général, technologique et professionnel
7352. Régions
73521. Forfait d'externat - Part Matériel
73522. Forfait d'externat - Part Personnel
7353. Départements
73531. Forfait d'externat - Part Matériel
73532. Forfait d'externat - Part Personnel
7354. Communes et groupements de communes
73541. Commune siège
73542. Autres communes

737. CONCOURS PUBLICS DE L'ÉTAT RELATIFS À L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE

7371. « Subvention de fonctionnement » (article L813-8 du code rural et de la pêche maritime)
7372. « Subventions » liées à la gestion des enseignants
73721. « Subvention » pour DGH non contractualisée - article 44 structurel (article R813-40 du code rural et de la pêche maritime)
73722. « Subvention » pour suppléances - article 44 conjoncturel (article R813-40 du code rural et de la pêche maritime)
7373. « Subventions » liées à la gestion de l'assistance à la vie scolaire

738. AUTRES CONCOURS PUBLICS

74. SUBVENTIONS

741. ÉTAT

7413. Subvention manuels scolaires
7414. Crédit global pédagogique
7415. Subvention repas des professeurs

7417. Subvention sur les produits laitiers

7418. Subventions diverses (à détailler)

742. RÉGIONS

7421. Subventions pour l'apprentissage (soutien au fonctionnement)

74211. Majoration des niveaux de prise en charge

74212. Prise en charge des frais annexes des apprentis (mobilité internationale...)

74218. Autres subventions

7422. Subvention formation professionnelle continue

7425. Subvention internat

7427. Subvention restauration

7428. Subventions diverses (à détailler)

743. DÉPARTEMENTS

7435. Subventions internat

7437. Subventions restauration

7438. Subventions diverses (à détailler)

744. COMMUNES ET GROUPEMENTS DE COMMUNES (EPCI...)

7443. Subventions fournitures scolaires

7445. Mesures à caractère social

7447. Subventions restauration

7448. Subventions diverses (à détailler)

747. QUOTE-PART DES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT VIRÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE (même ventilation que celle du compte 131)

74781. Taxe d'apprentissage affectée à l'amortissement des immobilisations subventionnées

74788. Autres subventions d'investissement

748. AUTRES SUBVENTIONS D'EXPLOITATION

7481. Remboursement forfaitaire agricole (remboursement de TVA)

7482. Solde de la taxe d'apprentissage (affecté au fonctionnement)

7483. Programmes de l'Union Européenne (Erasmus +...)

7487. Indemnités liées à la production agricole

7488. Autres (à détailler)

74885. Subventions d'équilibre

749. REPORT DE SUBVENTION

75. AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE

751. REDEVANCES POUR CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES, MARQUES, PROCÉDÉS, LOGICIELS, DROITS ET VALEURS SIMILAIRES

752. REVENUS DES IMMEUBLES NON AFFECTÉS AUX ACTIVITÉS SCOLAIRES

753. VERSEMENTS DES FONDATEURS OU CONSOMMATION DE LA DOTATION

7531. Versements des fondateurs

7532. Quotes-parts de dotation consommable virée au compte de résultat

754. RESSOURCES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC

7541. Dons manuels

75411. Dons manuels

75412. Abandons de frais par les bénévoles

7542. Mécénats

7543. Legs, donations et assurances-vie

75431. Assurances-vie

75432. Legs ou donations

75433. Autres produits sur legs ou donations

755. CONTRIBUTIONS FINANCIÈRE

7551. Contributions financières reçues d'autres organismes

75511. Contributions financières reçues affectées à la formation par apprentissage

75512. Contributions financières reçues affectées à la formation professionnelle continue

75518. Autres contributions financières reçues

7552. Quotes-parts de générosité reçues

756. COTISATIONS

7561. Cotisations sans contrepartie

7562. Cotisations avec contrepartie

7563. Cotisations collectées pour le compte d'un tiers

757. PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

7571. Immobilisations reçues par legs ou donations destinées à être cédées

7572. Immobilisations incorporelles

7573. Immobilisations corporelles

7575. Biens vivants immobilisés

75751. Animaux reproducteurs (adultes)

75752. Animaux reproducteurs (jeunes de renouvellement)

75753. Animaux de service (adultes)

7576. Immobilisations financières

7578. Autres éléments d'actif

758. PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE

7581. Prestations spécifiques du réseau fédératif

75811. Services gestion (UDOGEC-UROGEC)

75812. Services informatiques (UDOGEC-UROGEC)

7582. Libéralités reçues

7583. Rentrées sur créances amorties et gains de change sur créances et dettes d'exploitation

7584. Dégrèvements d'impôts autres qu'impôts sur les bénéfices

7585. Produits des manifestations diverses

7587. Indemnités d'assurance

7588. Autres produits divers de gestion courante

76. PRODUITS FINANCIERS

761. PRODUITS DE PARTICIPATIONS

762. PRODUITS DES AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

7621. Revenus des titres immobilisés

7626. Revenus des prêts

7627. Revenus des créances immobilisées

763. REVENUS DES AUTRES CRÉANCES

764. REVENUS DES VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

765. ESCOMPTE OBTENUS

766. GAINS DE CHANGE FINANCIERS

767. PRODUITS NETS SUR CESSIONS DE VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

768. AUTRES PRODUITS FINANCIERS

77. PRODUITS EXCEPTIONNELS

772. (Compte à la disposition des entités pour enregistrer, en cours d'exercice, les produits sur exercices antérieurs)

778. AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS

78. REPRISES SUR AMORTISSEMENTS, DÉPRÉCIATIONS ET PROVISIONS

781. REPRISES SUR AMORTISSEMENTS, DÉPRÉCIATIONS ET PROVISIONS (à inscrire dans les produits d'exploitation)

7811. Reprises sur amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles

78111. Immobilisations incorporelles

- 78112. Immobilisations corporelles
- 7815. Reprises sur provisions d'exploitation**
 - 78151. Reprises sur provisions pour risques
 - 781511. Reprises sur provisions pour litiges
 - 781515. Reprises sur provisions pour pertes de change
 - 781518. Reprises sur autres provisions pour risques
 - 7815181. Reprises sur provisions pour risques prud'homaux
 - 78152. Reprises sur provisions pour charges
 - 781521. Reprises sur provisions pour pensions et obligations similaire
 - 7815211. Reprise sur provisions pour indemnités de départ en retraite - personnel de droit privé
 - 78152111. Provisions pour indemnités de départ en retraite - personnel enseignant sous statut spécifique (hors contrat, contrat simple, maîtres auxiliaires)
 - 78152112. Provisions pour indemnités de départ en retraite - autres personnels de droit privé
 - 781522. Reprises sur provisions pour restructurations
 - 781523. Reprises sur provisions pour impôts
 - 781525. Reprises sur provisions pour gros entretien ou grandes révisions
 - 7815251. Reprises sur provisions pour biens en propriété
 - 7815252. Reprises sur provisions pour biens en prêt à usage (commodat)
 - 7815253. Reprises sur provisions pour biens en location
 - 781527. Reprises sur autres provisions pour charges
 - 7815271. Reprises sur provisions pour charges sur legs ou donations
- 7816. Reprises sur dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles**
 - 78161. Immobilisations incorporelles
 - 78162. Immobilisations corporelles
 - 78164. Reprises sur dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés
- 7817. Reprises sur dépréciations des actifs circulants**
 - 78173. Stocks et en-cours
 - 78174. Créances

786. REPRISES SUR PROVISIONS POUR RISQUES ET DÉPRÉCIATIONS (à inscrire dans les produits financiers)

- 7865. Reprises sur provisions financières
- 7866. Reprises sur dépréciations des éléments financiers
 - 78662. Immobilisations financières
 - 78665. Valeurs mobilières de placement

787. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS (à inscrire dans les produits exceptionnels)

- 7872. Reprises sur provisions réglementées (immobilisations)
- 7873. Reprises sur provisions réglementées (stocks)
- 7874. Reprises sur autres provisions réglementées

789. UTILISATIONS DE FONDS REPORTÉS ET DE FONDS DÉDIÉS

- 7891. Utilisations de fonds reportés
- 7893. Utilisations de fonds dédiés des fondations abritées

- 7894. Utilisations des fonds dédiés sur subventions d'exploitation
- 7895. Utilisations des fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes
- 7896. Utilisations des fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public

CLASSE 8 COMPTES SPÉCIAUX

80. ENGAGEMENTS

801. ENGAGEMENTS DONNÉS PAR L'ENTITÉ

- 8011. Avals, cautions, garanties
- 8016. Redevances crédit-bail restant à courir
 - 80161. Crédit-bail mobilier
 - 80165. Crédit-bail immobilier
- 8018. Autres engagements donnés

802. ENGAGEMENTS REÇUS PAR L'ENTITÉ

- 8021. Avals, cautions, garanties
- 8028. Autres engagements reçus

809. CONTREPARTIE DES ENGAGEMENTS

- 8091. Contrepartie 801
- 8092. Contrepartie 802

86. EMPLOIS DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

860. SECOURS EN NATURE

861. MISES À DISPOSITION GRATUITE DE BIENS

- 8611. Équivalent loyer

862. PRESTATIONS

864. PERSONNEL BÉNÉVOLE

87. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

870. DONS EN NATURE

871. PRESTATIONS EN NATURE

- 8711. Prestations gratuites des propriétaires
- 8718. Autres prestations en nature

875. BÉNÉVOLAT

88. RÉSULTAT EN INSTANCE D'AFFECTATION

89. BILAN

890. BILAN D'OUVERTURE

891. BILAN DE CLÔTURE

BILAN

ANC Règlement n° 2022-06 du 4 novembre 2022
ANC Règlement n° 2023-03 du 7 juillet 2023 - Art. 5
Homologué au 30 décembre 2023
Applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025

BILAN AU 31/08/N

ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
Frais d'établissement (I)				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles :				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires				
Immobilisations incorporelles en cours, Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles :				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Immobilisations corporelles en cours, Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières :				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
Total II	X	X	X	X
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés				
Créances reçues par legs ou donations				
Autres Créances				
Charges constatées d'avance				
Valeurs mobilières de placement :				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités				
Total III	X	X	X	X
Frais d'émission des emprunts (IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Ecart de conversion et différences d'évaluation Actif (VI)				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	X	X	X	X

PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise :		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise :		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecart de réévaluation		
Réserves :		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres		
Report à nouveau		
Excédent ou déficit de l'exercice		
Situation nette (sous-total)	X	X
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Total I	X	X
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
Total II	X	X
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total III	X	X
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs) -		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Instruments financiers à terme		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
Total IV	X	X
Ecart de conversion et différences d'évaluation Passif (V)		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)	X	X

COMPTE DE RÉSULTAT

COMPTE DE RESULTAT			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS D'EXPLOITATION				
	Cotisations			
	Ventes de biens et services			
	<i>Ventes de biens</i>			
	<i>dont ventes de dons en nature</i>			
	<i>Ventes de prestations de service</i>			
	<i>dont parrainages</i>			
	<i>Produits de tiers financeurs</i>			
	<i>Concours publics et subventions d'exploitation</i>			
	<i>Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable</i>			
	<i>Ressources liées à la générosité du public</i>			
	<i>Dons manuels</i>			
	<i>Mécénats</i>			
	<i>Legs, donations et assurances-vie</i>			
	<i>Contributions financières</i>			
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions			
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles			
	<i>Utilisations des fonds dédiés</i>			
	Autres produits			
Total I			X	X
CHARGES D'EXPLOITATION				
	Achats de marchandises			
	Variation de stock			
	Autres achats et charges externes			
	<i>Aides financières</i>			
	Impôts, taxes et versements assimilés			
	Salaires			
	Cotisations sociales			
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations			
	Dotations aux provisions			
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées			
	<i>Reports en fonds dédiés</i>			
	Autres charges			
Total II			X	X
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			X	X
PRODUITS FINANCIERS				
	De participations			
	D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			
	Autres intérêts et produits assimilés			
	Reprises sur dépréciations et provisions			
	Différences positives de change			
	Produits des immobilisations financières cédées			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie			
Total III			X	X
CHARGES FINANCIERES				
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			
	Intérêts et charges assimilées			
	Différences négatives de change			
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie			
Total IV			X	X
2 - RESULTAT FINANCIER (III - IV)			X	X
3 - RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)			X	X
PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)				
CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)				
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)			X	X
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)				
Total des produits (I + III + V)			X	X
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)			X	X
EXCEDENT OU DEFICIT			X	X

RAPPEL DES PRINCIPALES INFORMATIONS DEVANT FIGURER DANS L'ANNEXE

ET INFORMATIONS DE GESTION NE DEVANT PAS FIGURER DANS L'ANNEXE

L'annexe comptable fait partie intégrante des comptes annuels avec le bilan et le compte de résultat. Elle permet de compléter ou de communiquer des informations financières ne figurant pas dans le bilan et le compte de résultat. Une rédaction précise de l'annexe permet d'afficher une transparence vis-à-vis des financeurs publics et privés.

I - INFORMATIONS GÉNÉRALES

- 1) Identification de l'Ogec, objet social, activités, moyens mis en œuvre
- 2) Faits marquants de l'exercice
- 3) Événements postérieurs à la clôture

II - PRINCIPES, RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

- 1) Durées et dates de l'exercice comptable
- 2) Référentiel comptable
- 3) Dérogations aux principes et méthodes comptables
- 4) Changements comptables

III - NOTES SUR LE BILAN

- 1) Immobilisations incorporelles et corporelles
- 2) Dépréciations d'éléments d'actif
- 3) Échéances des créances et des dettes
- 4) Évaluation des valeurs mobilières de placement
- 5) Fonds propres
- 6) Subventions d'investissement
- 7) Provisions
- 8) Fonds dédiés
- 9) Passifs éventuels

IV - NOTES SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT

- 1) Méthode retenue pour la comptabilisation des cotisations
- 2) Informations sur les concours publics et les subventions
- 3) Ventilation du chiffre d'affaires
- 4) Effectif employé pendant l'exercice
- 5) Rémunération des dirigeants
- 6) Honoraires des commissaires aux comptes
- 7) Rattachement des charges et des produits à l'exercice
- 8) Charges et produits exceptionnels

V - AUTRES INFORMATIONS

- 1) Informations sur les transactions avec les contreparties
- 2) Engagements financiers donnés et reçus
- 3) Engagements pris en matière de crédit-bail
- 4) Contributions volontaires en nature

RAPPEL DES PRINCIPALES INFORMATIONS DEVANT FIGURER DANS L'ANNEXE

ET INFORMATIONS DE GESTION NE DEVANT PAS FIGURER DANS L'ANNEXE

TABLEAUX

(en complément des notes sur le bilan et le compte de résultat)

TABLEAU I	Tableau des mouvements des immobilisations
TABLEAU II	Tableau des mouvements des amortissements
TABLEAU III	Tableau des mouvements des dépreciations d'actif
TABLEAU IV	État des échéances et des dettes et sûretés réelles consenties
TABLEAU V	Tableau des valeurs mobilières de placement
TABLEAU VI	Tableau de variation de fonds propres
TABLEAU VII	Tableau de suivi des subventions d'investissement
TABLEAU VIII	Tableau des mouvements des provisions
TABLEAU IX	Tableau des mouvements des fonds dédiés
TABLEAU X	Tableau des engagements pris en matière de crédit-bail
TABLEAU XI	Tableau de détail des concours publics et subventions

INFORMATIONS DE GESTION (TABLEAUX À USAGE INTERNE)

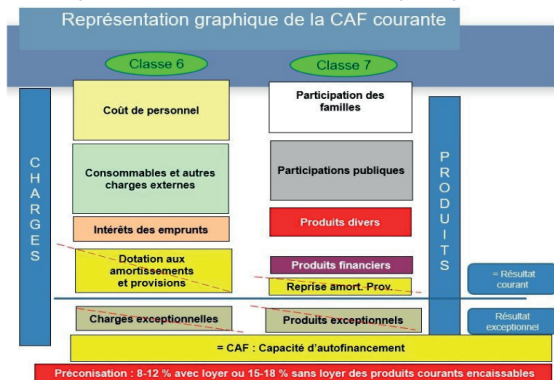
(ne doivent pas figurer dans l'annexe)

- Évolution des effectifs scolarisés
- Tarifs pratiqués et participations de l'État et des collectivités (par élève et par an)
- Détail des emprunts en cours
- Surfaces à disposition de l'établissement (bâties/non bâties ; pédagogiques / pastorale / restauration / internat / locaux administratifs / techniques... ; surfaces non utilisées...)
- Répartition des effectifs salariés par fonction et par service

RATIOS & INDICATEURS CLÉS

Les ratios clés sont des indicateurs financiers qu'il faut lire avec précaution. Il faut tenir compte du contexte global de l'établissement. Un mauvais indicateur ne préjuge pas d'une mauvaise santé financière globale. Il peut s'agir d'un passage conjoncturel, d'un choix de gestion ou autre. Un ratio en dehors des références nationales qui sont des standards doit permettre à l'établissement de s'interroger sur le ratio en question.

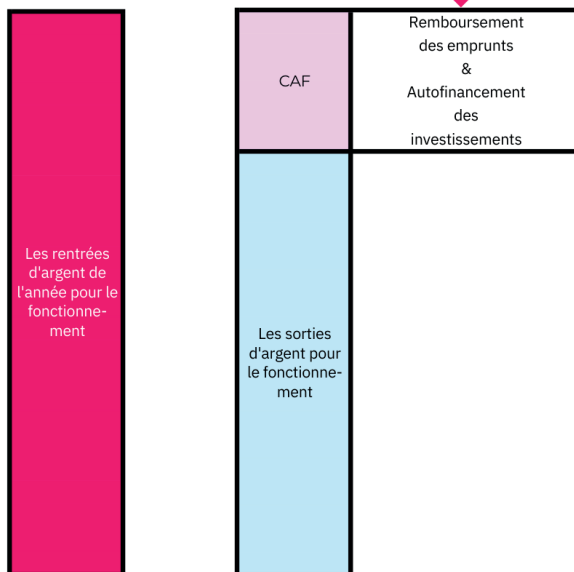
La Capacité d'Autofinancement (CAF)



La CAF est l'excédent (ou la consommation) de trésorerie dégagé par une année d'exploitation. Elle est calculée par différence entre les produits encaissables et les charges décaissables (donc hors amortissements et provisions).

La CAF est la ressource de financement interne globale générée par l'exploitation. Elle permet de répondre à la question du besoin de financement. Elle montre la viabilité de l'activité annuelle.

À quoi sert la CAF ?



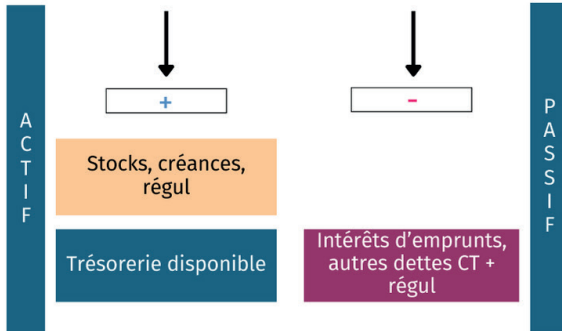
La CAF recommandée est comprise entre 8 % et 12 % des produits courants encaissables lorsqu'un loyer proche des valeurs du marché est payé, 15 % à 18 % dans les autres cas.

RATIOS & INDICATEURS CLÉS

Le Fonds de Roulement (FDR)

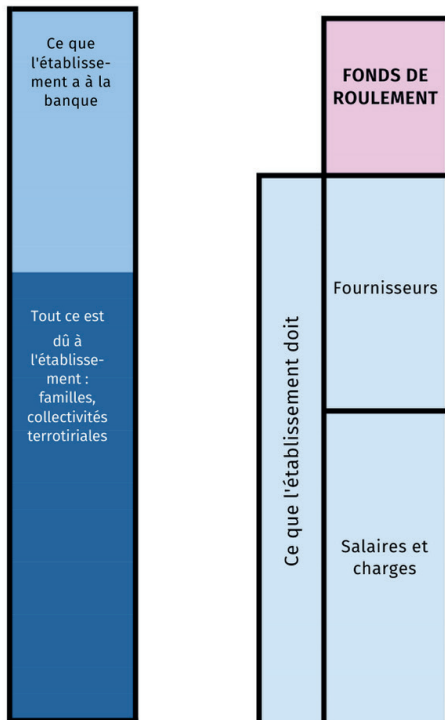
Représentation graphique du Fonds de roulement

Il convient cependant d'affiner le besoin en réalisant un budget de trésorerie mensuel.



Préconisation : min 15%. Idéal 25-35% des charges courantes décaissables

Le fonds de roulement représente les créances + la trésorerie, desquelles on déduit les dettes à court terme (fournisseurs, salaires, organismes sociaux, provisions congés payés)... Il est comparé aux charges courantes décaissables. Nous pouvons estimer l'objectif de ce ratio à 25 - 35 % des charges (idéal), soit 3 mois de budget de fonctionnement d'avance. Le minimum est de 15%.

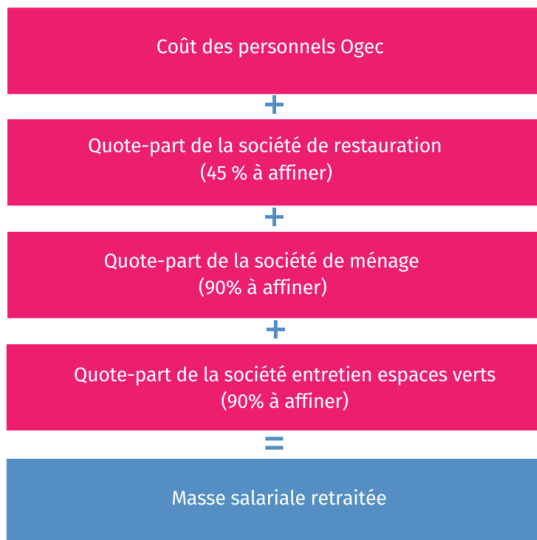


Le FDR représente la « quasi » réserve de trésorerie dont dispose l'OGEc pour faire face aux variations de trésorerie (dus aux délais d'encaissement des ressources privées et publiques). Le FDR permet de couvrir les dépenses courantes d'exploitation de l'Ogec et doit pouvoir financer l'activité pendant au moins 3 à 4 mois en attendant le versement des forfaits ou financements publics, le solde étant un levier pour des investissements futurs. Quelle que soit la typologie d'établissement, le FDR doit donc représenter 90 à 120 jours de charges courantes décaissables.

Pour un établissement agricole, la norme recommandée au 31/08 est 70 jours des charges courantes décaissées.

RATIOS & INDICATEURS CLÉS

Le coût net du personnel



La part des moyens humains représente généralement la charge principale d'un Ogec.

Ce ratio permet de mesurer le poids de la masse salariale rapportée aux produits courants encaissables.

Mis en regard de la fourchette recommandée (45 % - 47 %), il permet aussi de se comparer à d'autres structures de même typologie.

Pour s'assurer d'une parfaite comparabilité, il convient de réintégrer dans la masse salariale OGEc la part main d'œuvre des activités sous-traitées, évaluée de la manière suivante :

Restauration : part main d'œuvre = 45% de la facture ;

Ménage et entretien des espaces verts : part main d'œuvre = 90% de la facture.

Préconisation : 45 à 47 % des produits courants encaissables

Pour le calcul de la masse salariale d'un établissement agricole, il convient de retraiter en sus :

Les remboursements des salaire AVS versés par la DRAAF (compte comptable 731) et,

Les subventions article 44 structurel et conjoncturel (7372) liées à la gestion des enseignants

Préconisations du CNEAP : moins de 50% du total des produits courants nets de l'article 44 et autres remboursements de frais de personnels.

Le coût des locaux et des équipements

Il représente le poids des dépenses d'entretien effectuées par l'Ogec (dont le loyer et les amortissements).

Il doit être compris entre 20 et 23 % des produits encaissables.

Il permet de mesurer l'effort consacré à l'entretien des locaux et des équipements.

RATIOS & INDICATEURS CLÉS

L'Amortissement du Long Terme (AMLT)

Emprunts restant dûs

CAF courante

Préconisation : 5 à 7 ans de CAF courante

Ce ratio permet de répondre à la question : Combien d'années de CAF me faut-il pour rembourser mes emprunts en cours ? Ce ratio peut être complété par l'analyse de la CAF consacrée au remboursement d'emprunt qui doit être < 50 %.

CAF consacrée au
remboursement d'emprunt

Capital d'emprunt de l'année

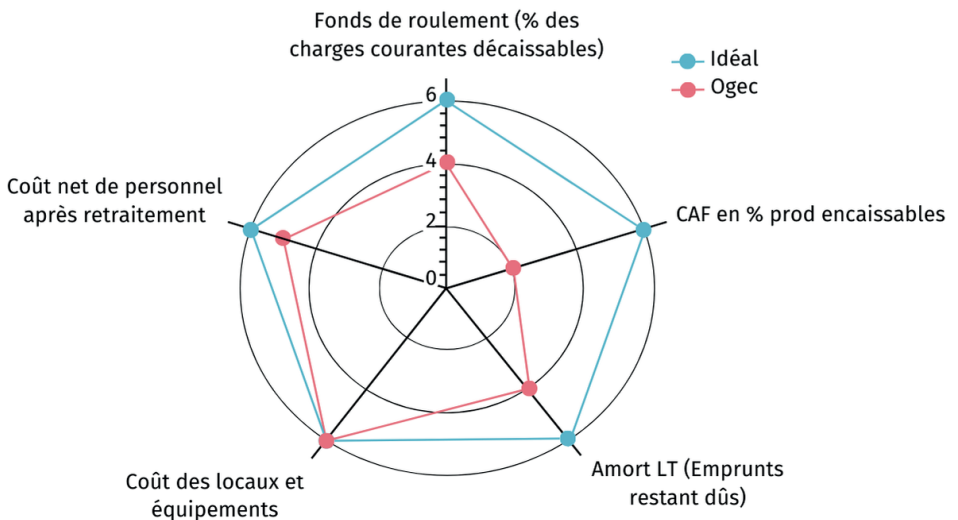
CAF courante

Lorsque des subventions
financent directement des
remboursements d'emprunt

Capital d'emprunt de l'année

CAF courante
+ Subvention d'investissement

Radar de représentation des principaux ratios



Extrait du dossier de gestion institutionnel ISI Gestion, ISIDOOOR

TABLEAU INDICATIF DES DURÉES ET TAUX D'AMORTISSEMENT

Type d'immobilisation	Durée d'amortissement	Taux d'amortissement linéaire correspondant
-----------------------	-----------------------	---

Incorporelles		
Terrains (agricole, à bâtir)	Non amortissable	-
Agencement / Aménagement de terrains	10 ans	10%
Constructions : structures gros œuvre	20 à 50 ans	2% à 5%
Façade	15 à 20 ans	5% à 6,66%
Étanchéité	15 à 20 ans	5% à 6,66%
Couverture	15 à 20 ans	5% à 6,66%
Menuiserie extérieures	15 à 20 ans	5% à 6,66%
Installations générales	10 à 15 ans	6,66% à 10 %
Installations techniques (espace végétalisé)	10 à 15 ans	6,66% à 10 %
Agencements intérieurs et décorations	10 à 15 ans	6,66% à 10%
Équipement de restauration	8 à 12 ans	8,33% à 12,5%
Mobilier / Matériel de bureau	5 à 10 ans	10% à 20%
Mobilier informatique	5 à 10 ans	10% à 20%
Mobilier scolaire	5 à 10 ans	10% à 20%
Mobilier de cantine	5 à 10 ans	10% à 20%
Mobilier d'hébergement	5 à 10 ans	10% à 20%
Mobilier de magasin	10 ans	10%
Matériel/Équipement pédagogique	3 à 10 ans	10% à 33,33%
Matériel informatique/Reprographique	2 à 5 ans	20% à 50%
Matériel de transport	3 à 5 ans	20% à 33,33%
Cheptel	5 à 7 ans	14,28% à 20%
Immeubles d'habitation	40 à 100 ans	1% à 2,5%
Entrepôts	20 ans	5%
Maçonnerie	15 ans	6.67%
Peintures, papiers-peints	3 à 5 ans	20% à 33,33%
Revêtements de sols	5 ans	20%
Matériel	6,5 à 10 ans	10 % à 15,38%
Outils	5 à 10 ans	10% à 20%
Photocopieur	5 ans	20%
Matériel électrique	6,5 à 10 ans	10 % à 15,38%
Téléphone, répondeur	3 ans	33.33%
Automobiles	4 à 5 ans	20% à 25%

Corporelles		
Frais d'établissement	5 ans max	20%
Brevets	5 ans	20%
Logiciels	1 à 3 ans	33,33% à 100%
Marques déposées	10 ans	10%
Licences d'exploitation	Durée du contrat	Variable

L'amortissement permet de constater qu'un élément d'actif perd de sa valeur en raison de l'usage, du temps, ou de toutes autres raisons. (PCG art. 214-1 et 214-13)

L'amortissement sert à déduire, sur une certaine durée (la durée d'amortissement), une partie de la valeur d'un bien inscrit à l'actif immobilisé du bilan d'un Ogec.

La durée de l'amortissement correspond à la durée d'utilisation d'un bien.

LA COMPTABILITE ANALYTIQUE

Les fondamentaux

Les établissements sont tenus d'adresser au directeur départemental ou, le cas échéant, régional des finances publiques, **dans les trois mois suivant la clôture de l'exercice**, les comptes de résultats de l'exercice écoulé. Si l'établissement titulaire d'un contrat a bénéficié de ressources afférentes à la taxe d'apprentissage, l'emploi de ces ressources doit être retracé en détail sous une rubrique spéciale.

Article R 442-18 du code de l'éducation

Article R 813-28 et R813-27 du code Rural

Les établissements placés sous contrat d'association sont tenus d'organiser leur comptabilité de manière telle que celle-ci fasse apparaître distinctement pour le secteur de l'établissement placé sous le régime du contrat :

1° Les charges et les produits de l'exercice ;

2° Les résultats ;

3° La situation des immobilisations et le tableau des amortissements correspondants.

Article R 442-19 du code de l'éducation

Article R813-27 du code Rural

Les répartitions des fonds

Fonds privés (contributions des familles)

Pastorale: enseignement religieux et à l'exercice du culte
Rémunération du personnel de la pastorale

Effort au patrimoine

- Amortissement des bâtiments

Intérêts d'emprunts

- Charges liées au patrimoine

Cotisations et service de tutelle

Mobiliers et matériels

Nouveaux postes émergents (responsable informatique, communication...)

Fonds publics (forfaits d'externat)

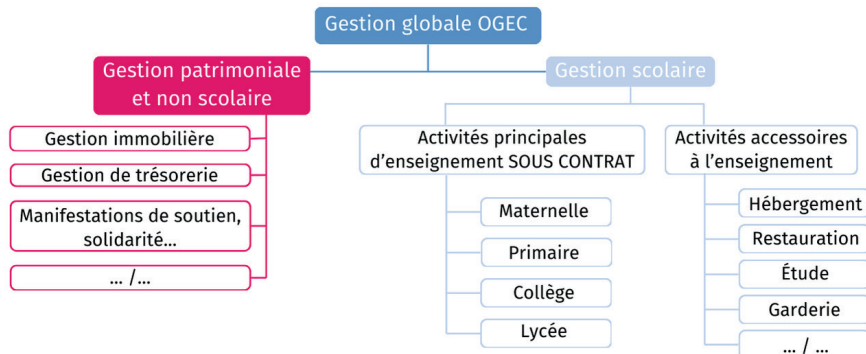
Pédagogie (fournitures, sortie dans le cadre de programmes scolaires, intervenants extérieurs...)

Frais de fonctionnement (fluides, petits entretiens...)

Surveillance de l'externat

Frais administratifs (direction, secrétariat, comptabilité, informatique...)

La gestion patrimoniale vs La gestion scolaire



NB : l'organisation de la comptabilité analytique comporte des spécificités dans l'enseignement agricole. Pour les AOR, il convient de se référer au guide de la comptabilité analytique du CNEAP.

En effet, les établissements agricoles sont financés par des fonds publics non seulement pour l'externat mais également pour partie pour la restauration et l'internat.

FNOGEC
277 rue Saint Jacques
75005 PARIS

Imprimée par
Imprimerie Durand
146 rue de Dunkerque
59200 TOURCOING

mail de contact : contact@fnogec.org